

maintenant !

Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 25 mars 2013
Séance du 14 mars 2013

1 Budget principal et annexe - compte administratif 2012 - compte de gestion

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOU, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. CABARET

M GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
- Nombre de conseillers en exercice	39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

La clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion dressé par Madame la trésorière constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

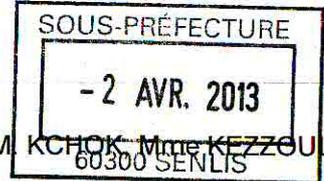
Cet arrêté permet de dégager :

- .Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement
- .Le résultat d'exécution de la section d'investissement
- .Le cas échéant le besoin de financement de la section d'investissement

Le document annexé présente, pour le budget principal et le budget annexe « La Justice" :

- Les prévisions budgétaires 2012 (budget primitif, décisions modificatives et les autorisations spéciales qui s'y attachent)
- Le détail des dépenses et des recettes ordonnancées, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- La reprise des résultats de l'exercice 2011
- L'état des restes à réaliser.

Les résultats de l'exécution budgétaire 2012 tels qu'ils figurent au compte administratif peuvent ainsi être présentés comme suit :



maintenant !

1 - Budget Principal

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2012	26 593 265,96 €	24 446 937,84 €	- 2 146 328,12 €
Résultat 2011 (D 001)	2 689 331,88 €		- 2 689 331,88 €
	Résultat de clôture Investissement		- 4 835 660,00 €
Restes à réaliser	8 258 451,96 €	13 852 595,18 €	5 594 143,22 €
	Excédent de financement		758 483,22 €

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2012	39 408 070,19 €	41 739 926,43 €	2 331 856,24 €
Résultat 2011 (R 002)		1 310 000,00 €	1 310 000,00 €
	Résultat de clôture Fonctionnement		3 641 856,24 €

2 - Budget « La Justice »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2012	1 220 892,72 €	1 609 419,68 €	388 526,96 €
Résultat 2011 (D 001)	293 268,64 €		- 293 268,64 €
	Résultat de clôture Investissement		95 258,32 €
Restes à réaliser 2012	0 €	0 €	0 €
	Excédent de financement		95 258,32 €

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2012	1 609 420,14 €	1 216 678,51 €	- 392 741,63 €
Résultat 2011 (R 002)		297 483,31 €	297 483,31 €
	Résultat de clôture Fonctionnement		- 95 258,32 €

Les écritures dressées par Madame la Trésorière dans le compte de gestion sont conformes ; elles reprennent pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu l'avis favorable de la commission « Finances », en date du 14 mars 2013.
Entendu le rapport de présentation.

Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, ne participe pas au vote

■ Vote ordinaire :

Votants : 35 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 11

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'adopter, pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », le compte administratif 2012 et d'arrêter les résultats tels qu'ils figurent au rapport de présentation.

Article 2 : de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par Madame la Trésorière, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 MARS 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 02 AVR. 2013
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 2/04/13
et publication ou notification le... 28/03/13
CREIL, le... 2/04/13

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

